



Cfdt SF3C

Antenne Val de Marne

Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL

Tél. 01 43 99 56 03 Fax. 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdt3c.org Web : cfdt3c.org

Maisons-Alfort PDC

Dégradation des conditions de travail Chacun ses responsabilités !

Alors que depuis la mise en œuvre de facteur d'avenir à Maisons-Alfort, les facteurs sont soumis à des conditions de travail déplorables, FO 94 cherche à faire porter cette responsabilité au signataire de l'accord local. La légèreté des analyses de FO franchit un palier supplémentaire en tenant un discours bien différent dans les centres où ils sont signataires.

La CFDT assume :

La CFDT assume sa responsabilité d'avoir respecté le vote majoritaire du personnel et d'avoir signé un accord qui permet de maintenir 7 jours de repos toutes les 12 semaines pour tous les facteurs de Maisons-Alfort.

La CFDT s'est toujours opposé avec fermeté face à des normes ODIO irréalistes et la suppression des 6 quartiers lettres et a donc voté contre la réorganisation lors du CTP départemental.

La Poste doit assumer :

La Direction doit maintenant assumer sa responsabilité dans la mise en œuvre de la réorganisation et de facteur d'avenir avec une charge de travail à écouler bien supérieure à ce qui était prévue. Les facteurs ont vite constaté d'énormes difficultés avec le trafic au TG et les anomalies dans le trafic mécanisé. L'équilibrage doit être revu rapidement. L'organisation relève de la Direction, elle doit la revoir au plus vite et mettre à disposition des agents et des organisations syndicales, les résultats des comptages.

La CFDT intervient à la DOTC :

La CFDT a interpellé le Directeur de la DOTC afin de remédier à la souffrance des agents de Maisons-Alfort en octroyant des moyens au plus vite : au minimum un quartier lettre supplémentaire de manière à éviter un nouveau rééquilibrage total dans le centre.

La CFDT demande de payer tous les dépassements d'horaires ainsi qu'une compensation supplémentaire face à une situation anormale et dégradée par rapport à ce qui était projetée.

La DOTC doit mettre en œuvre une organisation qui permet aux facteurs de respecter les horaires imposés.

La CFDT ne donnera pas dans la guerre intersyndicale et restera au côté des facteurs de Maisons-Alfort pour obtenir satisfaction.